

Conflans-Ste-Honorine, le 14 mai 2024

La Principale

Aux

Parents d'élèves de CM2

Objet : Inscription en sixième à la rentrée scolaire 2024

Madame, Monsieur,

Vous serez destinataire du résultat de l'affectation en 6^e de votre enfant à **partir du 04 juin** (envoi de la notification aux directeurs d'écoles primaires par le collège d'accueil).

Les inscriptions des élèves en 6^e au collège du Bois d'Aulne se feront selon le calendrier ci-dessous de **14 heures à 18 heures** :

- **vendredi 07 juin** : Ecole Clos d'en Haut (CM2 **A et B**),
- **lundi 10 juin** : Ecole Clos d'en Haut (CM2 **C et D**)
- **mardi 11 juin** : Ecole des Grandes Terres + autres écoles,
- **jeudi 13 juin** : Ecole Chennevières.

Attention : Seuls les responsables légaux peuvent effectuer l'inscription de leur enfant.

Vous devez vous munir impérativement des **documents imprimés sur papier** suivants :

→ Fiche de renseignements	<i>Document qui vous a été remis à remplir au préalable.</i>
→ Photocopie du livret de famille (parents et enfant concerné par l'inscription) + la photocopie de la carte d'identité des deux parents	
→ Photocopie du jugement précisant la résidence habituelle de l'enfant ainsi que l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation. Si autorité parentale conjointe, il convient que les parents fassent un courrier précisant qu'ils acceptent que leur enfant soit scolarisé au collège du Bois d'Aulne. Sans jugement, il convient que les parents donnent leur accord par écrit pour procéder à l'inscription de l'enfant au collège du Bois d'Aulne accompagné de la photocopie de leur pièce d'identité.	
→ Photocopie du justificatif de domicile (quittance EDF, ... de moins de 3 mois)	
→ Une photo d'identité de votre enfant, merci de la découper et de noter le nom de votre enfant au dos.	

Aucun document sous format numérique ne sera accepté.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le collège ne peut pas prendre en charge l'impression de vos documents adressés par courrier électronique : il y a plus de 750 élèves au collège.

Il n'y a pas de classe « bilangue » à la rentrée 2024. Les élèves qui souhaitent pratiquer l'allemand pourront s'inscrire en LVB allemand à la rentrée 2025 en classe de 5^e.

Des documents d'information relatifs à la vie de l'établissement et aux modalités d'organisation de la **rentrée 2024** vous seront remis lors de cette inscription.

La rentrée des 6^e aura lieu le mardi 03 septembre à 8 heures 30.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Marianne VIEL, Principale